

CALENDRIER DES PAIEMENTS DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Bonjour,

voici votre calendrier de paiement pour l'année scolaire 2020-2021. Votre enfant fréquente le service de garde de façon régulière, soit 5 jours/semaine.

Mois	Journées de classe	Pour 1 enfant	Dates pour vos chèques postdatés	Date limite de paiement : INTERNET
Août et Septembre	25 août au 2 oct. 23 jours x 8,50 \$ 5 jrs pédago 16 \$	195.50 \$ 80 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 sept. 2020	25 septembre
Octobre	3 au 30 oct. 18 jours x 8,50\$ 1 jr pédago 16 \$	153.00 \$ 16 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 octobre 2020	25 octobre
Novembre	2 au 27 nov. 18 jours x 8,50 \$ 2 jrs pédago 16 \$	153.00 \$ 32 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 nov. 2020	25 novembre
Décembre	30 nov. au 22 décembre 16 jours x 8,50 \$ 1 jr pédago 16 \$	136.00 \$ 16 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 déc. 2020	17 décembre
Janvier	6 janv. au 29 janv. 16 jours x 8,50 \$ 2 jrs pédago 16 \$	136.00 \$ 32 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 janvier 2021	25 janvier
Février	1er fév. au 26 fév. 19 jours x 8,50 \$ 1 jr pédago 16 \$	161.50\$ 16 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 février 2021	18 février
Mars	8 mars au 2 avril 18 jours x 8,50 \$ 1 jr pédago 16 \$	153.00 \$ 16 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 mars 2021	25 mars
Avril	5 au 30 avril 18 jours x 8,50 \$ 1 jr pédago 16 \$	153.00 \$ 16 \$ (Si inscrit)	1 et/ou 15 avril 2021	25 avril
Mai	3 au 28 mai 17 jours x 8,50 \$ 2 jrs pédago 16 \$	144.50 \$ 32 \$ (Si inscrit)	Un état de compte final vous sera envoyé	
Juin	31 mai au 23 juin 17 jours x 8,35 \$ 4 jrs pédago 16 \$	144.50 \$ 64 \$ (Si inscrit)	Un état de compte final vous sera envoyé Date limite pour faire le paiement : 17 juin 2020	

Journées fériées ne sont pas payables.

S'il y a des fermetures d'école durant l'année, les frais seront ajustés.

Les journées pédagogiques ne sont pas incluses dans ses montants.

CALENDRIER DES PAIEMENTS DU SERVICE DE GARDE 2020-2021

Mois	DÎNER AU SERVICE DE GARDE (animé)	Pour 1 enfant	Dates pour vos chèques postdatés	Date limite de paiement : INTERNET
Août et Septembre	31 août au 2 oct. 23 jours x 3 \$	69 \$	1 et/ou 15 sept. 2020	25 septembre
Octobre	5 au 30 oct. 18 jours x 3 \$	54 \$	1 et/ou 15 octobre 2020	25 octobre
Novembre	2 au 27 nov. 18 jours x 3 \$	54 \$	1 et/ou 15 nov. 2020	25 novembre
Décembre	30 nov. au 22 décembre 16 jours x 3 \$	48 \$	1 et/ou 15 déc. 2020	17 décembre
Janvier	7 janv. au 28 janv. 16 jours x 3 \$	48 \$	1 et/ou 15 janvier 2021	25 janvier
Février	1er fév. au 26 fév. 19 jours x 3 \$	57 \$	1 et/ou 15 février 2021	18 février
Mars	6 mars au 1er avril 18 jours x 3 \$	54 \$	1 et/ou 15 mars 2021	25 mars
Avril	5 au 30 avril 18 jours x 3 \$	54 \$	1 et/ou 15 avril 2021	25 avril
Mai	3 au 28 mai 17 jours x 3 \$	51 \$	Un état de compte final vous sera envoyé	
Juin	31 mai au 23 juin 17 jours x 3 \$	51 \$	Un état de compte final vous sera envoyé Date limite pour faire le paiement : 17 juin 2020	

CHOIX # 1 PAIEMENT PAR INTERNET

Un état de compte vous sera acheminé par courriel au début de chaque mois. Vous avez jusqu'au **25 de chaque mois** pour effectuer votre paiement par le biais de votre institution bancaire, sauf pour les mois de décembre (17) et février (18). Seules la **Banque Nationale, les Caisses Populaires Desjardins et la Banque Laurentienne** permettent de payer vos factures du SDG via internet. Par la suite, vous devrez entrer le numéro de référence que vous aurez eu sur votre état de compte. Soyez vigilant, car il y a deux numéros de référence sur vos états de compte : un pour le père et un pour la mère. Attention! Le reçu fiscal est remis au nom du payeur.

CHOIX # 2 PAIEMENTS PAR CHÈQUES

Si vous avez plusieurs enfants, vous pouvez faire une série de chèques pour les deux enfants et inscrire les noms des enfants au bas du chèque. Vous devez faire vos chèques à l'ordre CSDHR.